

Coronavirus (COVID-19)

Consignes importantes



Saint-Jérôme, le 14 mars 2020

Aux parents d'élèves mineurs, tuteurs et élèves adultes de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

**Objet : Information sur le coronavirus (COVID-19)
Fermeture des établissements du 16 au 27 mars 2020**

Bonjour,

Comme vous le savez sans doute, le premier ministre du Québec a annoncé la fermeture de tous les établissements scolaires et des services de garde du Québec, et ce, jusqu'au 27 mars 2020. Nous souhaitons ainsi vous faire part de certaines précisions en ce sens, selon les informations dont nous disposons actuellement.

FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU 16 au 27 MARS 2020

Tous les établissements scolaires qui regroupent les écoles primaires et secondaires, les centres de formation professionnelle et les centres de formation générale des adultes sont fermés du 16 au 27 mars 2020 inclusivement pour l'instant.

- Il n'y a pas de cours ni de jour ni de soir.
- Il n'y a pas de transport scolaire.
- Les services de garde sont fermés.
- Les locations de salle et les activités dans les établissements sont annulées.
- Tous les événements intérieurs et les rencontres de plus de 250 personnes sont annulés.
- Les conseils d'établissement sont annulés, de même que les rencontres des comités (comité de parents, comité EHDAA, etc.).
- Les formations et les stages internes et externes sont annulés.
- Toutes autres activités devant se dérouler dans les établissements sont annulées.
- Les centres administratifs demeurent ouverts.

Nous attendons les consignes du MEES pour la récupération des effets personnels, lesquelles vous seront transmises dès que possible.

La réouverture de tous les établissements sera déterminée en fonction de l'évolution de la situation qui est suivie de près par la commission scolaire en collaboration avec les autorités responsables de ce dossier, notamment le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et de la Santé publique.

TRAVAUX ET CALENDRIER SCOLAIRE

Les élèves ne sont pas tenus d'effectuer des travaux scolaires pendant la période de fermeture. Nous tenons à vous rassurer quant aux conséquences de cette fermeture pour nos élèves dont l'année scolaire n'est pas à risque pour le moment. Il s'agit d'une situation exceptionnelle et nous veillerons à ce que les élèves soient accompagnés de la meilleure

façon qui soit à leur retour à l'école. Par ailleurs, à l'heure actuelle, le calendrier scolaire demeure inchangé.

VOYAGES SCOLAIRES

Tous les déplacements en dehors du Canada de nos élèves à des fins diverses, notamment les sorties scolaires, les stages, les échanges étudiants, les programmes de mobilité internationale, les compétitions et les colloques sont annulés jusqu'au 30 avril. Les modalités entourant ces annulations seront communiquées prochainement. Des informations vous seront transmises pour les voyages prévus après le 1^{er} mai.

SOURCES OFFICIELLES DE COMMUNICATION ET RETOUR À L'ÉCOLE

Afin de connaître les modalités de retour à l'école, nous vous invitons à surveiller quotidiennement les sources officielles d'information de la commission scolaire :

1. Le [site internet de la CSRDN](#) comprenant les informations à jour destinées aux parents, aux élèves majeurs, aux partenaires et à la population.
2. Les communications en provenance de la direction de votre établissement.

Nous vivons actuellement une situation exceptionnelle au Québec qui commande des mesures exceptionnelles. Nous suivons les directives émises par nos gouvernements et veillons à vous transmettre rapidement toute nouvelle information pertinente.

De nouvelles informations pourraient vous être communiquées quotidiennement, surveillez régulièrement vos courriels ou le [site internet de la CSRDN](#).

Nous sommes conscients que le contexte actuel et les mesures annoncées par le gouvernement occasionnent des contraintes. Ces mesures visent le bien commun et nous vous remercions pour votre compréhension et votre précieuse collaboration.

La directrice générale,



Guylaine Desroches